

Comment concilier les intérêts de mon entreprise avec les attentes de mes salariés ?



Adaptalia Entreprises

Des solutions modulables
et des garanties adaptées
à chaque salarié,
au tarif entreprise



Proposer à vos salariés des solutions performantes en matière d'Assurance Santé, de Prévoyance et de Dépendance est un véritable avantage pour votre entreprise.

Chez AXA, nous avons décidé de réinventer
les solutions Entreprises **en conciliant**
vos exigences de chef d'entreprise avec
les besoins individuels de vos salariés.

Adaptalia Entreprises vous donne la possibilité d'adapter les niveaux de garanties à votre budget. De leur côté, les salariés peuvent souscrire des compléments de garanties à titre personnel et sans gestion supplémentaire pour votre entreprise.

En choisissant **Adaptalia Entreprises** vous profitez d'**avantages fiscaux** et **sociaux***.
Par ailleurs, vous disposez ainsi d'un nouvel outil pour **motiver**
et **fidéliser** vos collaborateurs, véritables forces vives de votre entreprise.

* Les contributions patronales au financement d'un régime collectif de Santé/Prévoyance sont déductibles du bénéfice imposable et exonérées de charges sociales, sous certaines limites et conditions.

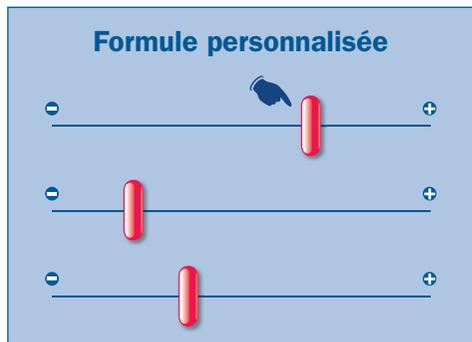
L'offre Adaptalia Entreprises

Avec **Adaptalia Entreprises**, vous accédez à **des garanties très complètes**, que ce soit en **Santé**, en **Prévoyance** ou en **Dépendance**.

Vous êtes libre d'adapter votre formule à vos attentes, à votre environnement professionnel et à vos contraintes financières.

Vos salariés ont la possibilité de souscrire, à titre personnel et à leurs frais, à **des compléments de garanties appropriés** à leur situation de famille tout en bénéficiant d'un **tarif entreprise**.

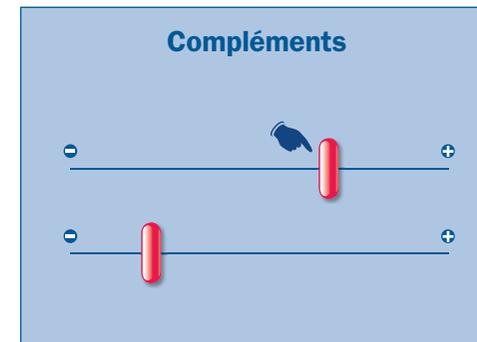
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE PERSONNALISÉE



- Socle commun à tous les salariés concernés.
- Financement total ou partiel par l'entreprise.



PROPOSEZ À VOS SALARIÉS DES COMPLÉMENTS ADAPTÉS À LEURS BESOINS



- Adhésion facultative.
- Financement et gestion à la charge du salarié.

Santé

—

Prévoyance

—

Dépendance

Adaptalia Santé

Adaptalia Entreprises vous donne la possibilité d'adapter les niveaux de garanties à
La couverture santé est la préoccupation majeure de vos salariés...



• Parmi les garanties disponibles qui font la différence :

- forfait **médecine douce** (ostéopathie, acupuncture...) **NOUVEAUTÉ**
- prise en charge renforcée pour les **dents du sourire** **NOUVEAUTÉ**
- prise en charge des **frais d'orthodontie jusqu'à 30 ans** **NOUVEAUTÉ**
- **détartrage annuel**
- supplément pour les **fortes corrections & les verres progressifs** **NOUVEAUTÉ**
- **opération de la myopie et de l'hypermétropie**
- consultation chez un **diététicien** pour les enfants de moins de 20 ans **NOUVEAUTÉ**
- test de dépistage des virus impliqués dans le **cancer du col de l'utérus** **NOUVEAUTÉ**
- dépistage de **l'hépatite B**
- **vaccins** non pris en charge par la Sécurité sociale

Bonus partenaires : vos remboursements (verres et prothèses) majorés de 10 % dans notre réseau de 5 000 partenaires répartis sur tout le territoire (dentistes, opticiens et audioprothésistes).

Selon clauses et conditions du contrat.



- Pas d'avance de frais avec le **Tiers payant étendu**.
- **Une réponse à toutes vos questions** médicales, sociales, juridiques ou administratives.
- **Des conseils** sur les prestations d'optiques, de soins dentaires et d'audioprothèse.
- **Des services d'assistance** qui soutiennent les salariés en cas d'aléas de la vie (accompagnement des enfants à l'école, organisation de services à la personne, livraison de médicaments...).
- **Un site internet** pour la gestion de votre contrat www.sogarep.fr
- **Un site dédié à la santé** www.axasante.fr

Selon clauses et conditions du contrat.

En partenariat avec Itelis et la SOGAREP



Les + Chef d'entreprise

La santé de vos salariés, c'est aussi celle de votre entreprise.

AXA vous guide dans votre démarche de prévention.

Les + Salariés

NOUVEAUTÉ

Chaque salarié peut renforcer ses garanties en optant personnellement pour des forfaits complémentaires (en optique, dentaire, appareillage) et une ou deux séances supplémentaires en médecine douce.

Bonus responsable

Si un forfait n'a pas été entamé une année, il est majoré l'année suivante de 20% (et ce pendant 2 ans).

Adaptalia Prévoyance

vos budget tout en permettant à vos salariés de les compléter selon leurs besoins.

La prévoyance permet de faire face à l'imprévisible...



• **Une ligne téléphonique** dédiée aux chefs d'entreprises pour répondre aux questions sur la santé au travail.

NOUVEAUTÉ



• **Un bilan de situation** pour mettre en place les actions de prévention nécessaires dans l'entreprise.

NOUVEAUTÉ

En partenariat avec Itelis



• **Un grand choix de garanties :**

- décès
- décès accidentel
- arrêt de travail
- rente éducation
- rente de conjoint
- **décès accidentel mission professionnelle** : versement d'un **capital supplémentaire** à celui prévu au titre de la garantie décès lorsque le décès ou la perte totale et irréversible d'autonomie est causé par un accident **lors d'une mission professionnelle**.

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ

Chaque salarié peut compléter ses garanties :

- décès toutes causes et accidentel
- rente éducation et de conjoint
- **invalidité permanente accidentelle enfant** :
 - **une rente viagère pour l'enfant** permettant de subvenir à ses besoins actuels et à venir
 - **une aide pour les parents** souvent obligés de diminuer leur activité professionnelle (versement d'une indemnité compensatrice)
 - **des services pour aider l'enfant à « mieux vivre »** : bilan de compétence pour trouver la meilleure orientation scolaire, ergothérapeute à domicile...



- **Une équipe soutient l'assuré** dans ses démarches en vue de reprendre l'activité professionnelle et réconforte ses proches.
- **Des services d'assistance** accompagnent les salariés ou leurs proches au quotidien pendant et/ou après un aléa de la vie (aide-ménagère, garde d'enfants, rapatriement du corps...).
- **Un service aide les proches dans leurs démarches administratives après un décès.**

NOUVEAUTÉ

En partenariat avec Itelis



Pour gérer et anticiper la perte d'autonomie

Les salariés confrontés à la dépendance d'un parent doivent gérer cette situation difficile.

Fatigue, stress... absences prévues ou imprévues ne sont pas sans conséquences pour l'entreprise.

En 2050, **une personne sur trois sera âgée de 60 ans** ou plus et la population des plus de 75 ans doublera.

D'ici 2040, **1,5 million de personnes seront dépendantes** alors qu'elles sont estimées à 1,1 million actuellement par les pouvoirs publics.

Baromètre Prévoyance - TNS SOFRES - 2009.

Face à ce nouvel enjeu de société, Adaptalia Dépendance est une solution innovante qui conjugue une aide financière et des services.



Une aide financière à double niveau

- Si l'un de ses parents devient dépendant, **le salarié recevra un capital.**
- Si le salarié devient dépendant **il recevra une rente.**

Selon clauses et conditions du contrat.



Des services spécialisés pour faciliter le rôle d'aidant familial du salarié :

- **diagnostic initial à domicile** avec l'aidant et l'aidé pour établir un projet de vie personnalisé
- **une aide au répit** pour le salarié aidant : aide psychologique, recherche d'une prise en charge temporaire du parent dépendant (structure d'accueil temporaire, présence d'une auxiliaire à domicile).



A titre personnel, le salarié ou ses proches (conjoint, parents, beaux-parents) **peuvent souscrire une des deux formules de rente** proposant dix classes de garanties de 200 € à 2000 € par mois* et une assistance très complète.

* Pour la dépendance totale.
En cas de dépendance partielle, la rente est divisée par deux.

Votre interlocuteur vous accompagne tout au long de la vie de votre contrat



Pour l'analyse du besoin :

- nous estimons ensemble vos attentes en matière de protection sociale
- nous vous proposons une solution adaptée.



Pour la mise en place du contrat :

- des Bulletins Individuels d'Adhésion sont à compléter par les salariés
- nous vous remettons votre contrat à signer et les documents à transmettre au salarié :
 - La notice d'information - reflet du contrat -
 - Le mode d'emploi de son contrat santé
- nous vous adressons les attestations de tiers payant santé.



Tout au long de la vie du contrat :

- le livret de l'entreprise est votre guide permanent pour tous les actes de gestion : règlement des cotisations obligatoires, mouvements de personnel, accès aux prestations.

Nos engagements :
simplicité, rapidité et disponibilité !



Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous :



Votre interlocuteur AXA, partenaire naturel de votre entreprise

Votre interlocuteur AXA est le spécialiste des assurances de l'entreprise. Disponible, proche de vous, il connaît les spécificités de votre activité. Il est à l'écoute des évolutions de votre entreprise sur les plans matériel, financier et humain. Il s'appuie sur l'expertise des équipes AXA et dispose d'une large palette de garanties et services pour répondre à l'ensemble de vos besoins .

Dès aujourd'hui, venez découvrir « Les Solutions AXA Entreprises »

Protéger votre Activité

Animer vos Hommes

Retraite Entreprise

Épargne Salariale

Santé-Prévoyance Entreprise

Dépendance Entreprise

AXA France Vie : S.A. au capital de 487 725 073 € - Siren 310 499 959 R.C.S. Paris • **AXA Assurances Vie Mutuelle** : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 26, rue Drouot, 75009 Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances • **Inter Partner Assistance** agissant sous la dénomination AXA Assistance : Succursale pour la France, 6 rue André Gide, 92320 Châtillon - R.C.S. Nanterre - B316 139 500 - ayant son siège social en Belgique, avenue Louise 166 Boite Postale 1-1050 Bruxelles.

réinventons /
les solutions Entreprises 